

# Responsable du pôle jeunesse / Animateur jeunesse h/f



Offre n° 0063231101252607

Publiée le 13/11/2023

## Synthèse de l'offre

**Employeur :** COMMUNE DE VOLVIC

1 PL DE LA RESISTANCE

63530 VOLVIC

**Lieu de travail :** Volvic

**Poste à pourvoir le :** 01/01/2024

**Date limite de candidature :** 04/12/2023

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

### Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

**Nombre de postes :** 1

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Education, animation et jeunesse > Techniques d'animation

**Grade(s) recherché(s) :** Adjoint d'animation

Animateur

**Métier(s) :** [Animateur ou animatrice enfance-jeunesse](#)

[Coordonnateur ou coordonnatrice enfance-jeunesse-éducation](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui , à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

**Temps de travail :** Temps complet, 1607 heures annuelles

**Télétravail :** Non

**Management :** Non

**Expérience souhaitée :** Confirmé

### Descriptif de l'emploi :

Le responsable du pôle Jeunesse met en application et coordonne la politique jeunesse (11/25ans) de la commune, en lien avec le Responsable Enfance Jeunesse (EEJ) et dans le respect du projet éducatif du territoire. Il gère également le fonctionnement et les activités des structures d'accueil dont il a la responsabilité, ainsi que

des actions qu'il conduit. En tant que membre de l'équipe d'animation, il participe à l'accueil et l'encadrement des groupes de jeunes dans le respect des règles de sécurité.

**Missions / conditions d'exercice :**

1. Impulser et mettre en œuvre les politiques Jeunesse en lien avec le responsable EEJ

- \* Traduire les orientations de l'exécutif en plan d'actions, dans le cadre du projet éducatif de territoire ;
- \* Concevoir, piloter et animer des actions éducatives de territoire à destination de la jeunesse ;
- \* Travailler en partenariat avec les réseaux, les associations, et les structures éducatives du territoire, notamment en participant aux projets définis par la CTG ;
- \* Coordonner particulièrement les projets du BAFA territorial et du passeport du civisme ;
- \* Développer les actions transversales en interne (service Education, CCAS, service Culture ...) et en externe avec les différents acteurs de l'enfance, de l'éducation et de la jeunesse ;
- \* Participer à la création de la future maison des jeunes ;

2. Animer et coordonner l'accueil libre (11/16 ans)

- \* Organiser, animer et encadrer les temps d'ouverture de l'accueil libre ;
- \* Accompagner les jeunes dans leurs projets de loisirs personnels ou collectifs ;
- \* Signaler des anomalies constatées sur l'équipement ;
- \* Rédiger et piloter le projet pédagogique de la structure ;
- \* Participer à la création de la future maison des jeunes ;
- \* Être garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants ;

3. Coordonner l'espace jeune (11/16 ans)

- \* Organiser, animer et encadrer les temps d'ouverture de l'espace jeunes en lien, le cas échéant, avec le prestataire de service ;
- \* Assurer le suivi des différentes actions ;
- \* Gérer la relation aux familles en amont et pendant les périodes d'activités, et la communication de la structure ;
- \* Gérer les réservations et les annulations ;
- \* Assurer des interventions ponctuelles d'animation ;

4. Animer et coordonner le Conseil Municipal des Jeunes en lien avec le responsable EEJ (9/12 ans)

- \* Organiser et animer les différentes réunions ;
- \* Organiser les élections dans les différents établissements ;
- \* Accompagner les jeunes élus dans la réalisation de leurs projets ;
- \* Être garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants ;
- \* Faire le lien entre les politiques jeunesse de l'équipe municipale et les projets du CMJ ;

5. Mener la politique de prévention à destination des jeunes (11/25 ans)

- \* Concevoir et mettre en œuvre des actions éducatives de prévention dans le cadre du projet éducatif de

territoire ;

- \* Animer les projets d'animation avec les jeunes en réunissant les moyens nécessaires à leur réalisation ;
- \* Participer au dispositif " promeneur du net " ;
- \* Être en capacité d'accueillir individuellement les jeunes, afin des les orienter voire de les accompagner ;

### **Profils recherchés :**

Les savoirs :

- \* Besoins physiques et psychologie des adolescents
- \* Réglementation relative aux structures d'accueils
- \* Environnement professionnel du secteur de l'Enfance Jeunesse
- \* Technique d'animation de groupe
- \* Méthodologie de projet
- \* Techniques de management
- \* Fonctionnement des collectivités territoriales

Les savoir-faire :

- \* Accueillir, orienter et renseigner les jeunes
- \* Réguler et résoudre un conflit
- \* Animer et encadrer un groupe d'adolescents
- \* Gérer son temps et les priorités
- \* Travailler en équipe
- \* Développer et animer des partenariats
- \* Fixer des objectifs et évaluer les résultats
- \* Utiliser les techniques de communication
- \* Elaborer et conduire un projet
- \* Elaborer et analyser des diagnostics

Les savoir-être :

- \* Sens du service public
- \* Esprit d'équipe
- \* Sens du contact
- \* Ecoute et diplomatie
- \* Autonomie
- \* Disponibilité
- \* Organisation
- \* Réactivité
- \* Force de proposition

## Contact

**Contact :** 0473334495

**Informations complémentaires :**

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville 1,  
Place de la Résistance 63530 - VOLVIC ou par courriel: [recrutements@ville-volvic.fr](mailto:recrutements@ville-volvic.fr)

Poste à pourvoir rapidement

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire

- Adhésion possible au CNAS

- Participation employeur à la complémentaire santé

Cycle de travail : 37h30 avec 15 jours de RTT

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.